

Décision

Générale

colonial

Décision n° 973 du 18 octobre 1951

n° 973

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 octobre 1951

Numéro JO

n° 12 du 01/11/1951

Date du numéro

1 novembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois pour en jouir à Remiremont (Vosges) est accordé à M. Blossé (Gilbert), instituteur de 4e classe du cadre métropolitain, qui a accompli le 15 octobre 1951 un séjour de deux ans dans le territoire. Une réquisition de passage par voie maritime Djibouti-Marseille et une réquisition par voie ferrée Marseille-Remiremont (Vosges) seront délivrées à M. Blossé, qui appartient au groupe III.